

389

Domaine public

Un des défis majeurs de la décennie

En guise de bilan de fin d'année, un coup de projecteur sur l'un des défis qui s'annonce parmi les plus délicats à relever dans les domaines culturels et politiques : trouver la place de la télévision dans notre système éducatif.

Aujourd'hui le petit écran, sous nos latitudes, est un passage obligatoire de la vie quotidienne, comme l'électricité, l'eau courante, le téléphone ou la voiture. Plus de 90 % des gens possèdent un récepteur TV, couleur dans une proportion toujours plus élevée.

La cible la plus vulnérable ? Les enfants, à n'en pas douter. Et là, les points de repère sont délicats à fixer, les résultats des enquêtes, parfois contradictoires et les jugements, souvent subjectifs. En réalité, rien ne permet d'affirmer que, sur les enfants, les effets de la TV sont tout à fait négatifs. Une seule conclusion s'impose : le temps passé devant le petit écran diminue le besoin de lire et d'étudier des enfants des milieux les moins favorisés.

Mais c'est surtout l'école, ses programmes, ses moyens et ses méthodes d'enseignement qui sont remis en cause par l'audiovisuel. Car la plupart des salles de classe de Suisse romande n'ont guère changé depuis le début du XXe siècle. Alors que les appartements ont un équipement électroménager et électronique, que n'importe quelle entreprise de grandeur moyenne utilise les moyens modernes de communication, télex, machines à écrire, à photocopier, à calculer, l'ordinateur, l'écran de télévision.

« Partout dans le monde industrialisé, les adolescents apprennent devant la télévision ce que l'école néglige de leur montrer : la vie qui les entoure. A côté d'un enseignement abstrait, souvent anachronique, la télévision fournit un savoir brut, incohérent, plein de bruit et de fureur. Il y a, entre les « mass-media » et l'école, retranchée

derrière ses programmes, un divorce profond qui s'aggrave chaque année ». C'est ainsi que « Le Monde » du 16 septembre 1972 commentait la session de la 9e conférence atlantique de l'éducation qui s'était tenue à Bordeaux sur le thème « La télévision et l'actualité internationale dans l'enseignement ».

Il faut s'y résigner : culture scolaire et culture télévisée sont concurrentes. L'enfant qui grandit dans une de nos sociétés occidentales passera plus de temps devant le petit écran qu'à l'école. Si l'enseignement public doit préparer à la vie, il doit intégrer toutes les cultures, le présent et le passé, tous les « medias », l'imprimé et l'audiovisuel. Car tous les moyens de communication sont complémentaires et nécessaires à la connaissance des réalités d'un monde aux transformations rapides. Surtout dans un pays de démocratie semi-directe où l'information de la population joue un rôle capital.

La télévision, qui a le monopole de l'antenne, et les Départements de l'instruction publique, qui ont le monopole de l'enseignement, sont condamnés à coordonner leurs actions. Pour l'instant, en Suisse, la collaboration est insignifiante. Et en Suisse romande, les émissions scolaires sont mal parties (voir pages suivantes). C'est à l'échelle nationale et à l'échelle régionale qu'une politique de l'audiovisuel doit être déterminée. Outre la libéralisation de la loi sur les droits d'auteur, il s'agit d'étudier l'utilisation et la gestion des archives de la SSR — le représentant de la ville de Genève à la SSR, M. A. Knechtli, vient de faire une intervention à ce sujet — la planification des programmes éducatifs.

● SUITE AU VERSO

DANS CE NUMÉRO

Pp. 2 à 4 : Emissions TV scolaires et éducatives : des bouteilles vides dans la mer de l'information; **p. 5 :** Lait en poudre : l'élan bernois — A contre-courant; **p. 6 :** Point de vue : La courbe; **p. 7 :** Le petit jeu de la question fondamentale; **p. 8 :** Dans les kiosques : des grands, des absents — L'ombre de M. Freymond.

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
No 389 28 décembre 1976
Quatorzième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
René Duboux
Victor Ruffly

Un des défis majeurs de la décennie (fin)

Un des défis majeurs de la prochaine décennie, quand des satellites lanceront des programmes sur le monde entier, sera celui de la fabrication et de l'utilisation des émissions de télévision. Il n'est pas sans importance que des programmes nationaux, régionaux et locaux soient alors offerts aux établissements d'enseignement et aux centres de formation permanente.

En 1970, le rapport Hari proposait la création d'un service de radio-télévision éducative et, à plus ou moins longue échéance, un Conseil national de l'éducation. Sans doute était-il alors trop

en avance sur son temps. Aujourd'hui ce rapport demeure toujours la seule étude sérieuse sur laquelle les Départements de l'instruction publique et la SSR peuvent construire une véritable politique culturelle et éducative.

Il ne s'agirait pas, si l'on entre dans la pratique, de mettre sur pied une nouvelle machine administrative, lourde par définition, et vouée aux compromis intercantonaux, presque irréalisables et ramenés à l'avance au plus petit dénominateur commun culturel : en réalité toute une matière éducative est là, à disposition; elle doit être exploitée le plus largement possible, distribuée dans les circuits les plus adéquats, proposée à l'examen critique du plus grand nombre. Ce premier objectif est réalisable dans des délais acceptables. Voir ci-dessous !

Emissions de télévision scolaires et éducatives : des bouteilles vides à la mer de l'information

« Reprise probable des émissions au début 75 », titrait « La Liberté » du 6 mars 1974. L'article rapportait alors la réponse du Conseil d'Etat fribourgeois à la question d'un député sur la télévision scolaire. Plus récemment, des communiqués de presse ont annoncé en fanfare « des programmes pilotes », « une télévision scolaire modèle ». Pour 1976, puis pour 1977... On ne voit toujours rien venir. Il paraît cependant que « ça bouge »... A vrai dire, nombreux sont les observateurs qui vont répétant que la mariée est trop belle, et qu'on ne la verra jamais à moins d'une conversion. Car si l'école est en retard d'un moyen de communication, la commission romande de radio-télévision semble au moins en retard d'une guerre.

L'enregistrement des émissions, leur rediffusion en circuit fermé ont constitué une première étape vers une utilisation plus souple du petit écran en

milieu scolaire. Un progrès décisif vient d'être accompli avec le magnétoscope à cassette, un appareil simple à manipuler, fiable. Copiés sur cassettes, les films, toutes les émissions TV peuvent être enfin utilisés à la carte, par l'enseignant lui-même, intégrés dans une stratégie pédagogique. Avec un magnétoscope à cassette robuste et une diffusion vidéo sur petit écran (qui deviendra grand), avec un choix considérable de programmes, la télévision éducative peut prendre enfin un nouveau départ. Sauf en Suisse romande...

Un constat d'échec

La TVSR a interrompu ses programmes scolaires expérimentaux en 1969. Pendant six ans une soixantaine d'émissions avaient été diffusées. Audience à peu près nulle, intérêt minime, un constat d'échec.

Une commission Télévision suisse romande-Départements de l'instruction publique est mandatée, un rapport déposé en 1970. Tenu long-

temps officieux, ce document, appelé « le rapport Hari » (voir DP 210, 211) préconise trois options fondamentales :

- un service unique de radio-télévision éducative (RTE);
- l'intégration des émissions TV à l'enseignement dans une stratégie « multimedia »;
- une conception globale et nationale de la télévision en milieu scolaire et dans le cadre de l'éducation permanente.

Jugé trop centralisateur et audacieux par la majorité des cantons romands qui craignent l'impérialisme genevois et socialiste, le rapport est finalement escamoté. Petites manœuvres en coulisses. Une nouvelle commission ressurgit discrètement en 1972, présidée par M. J. Cavadini, secrétaire à la coordination romande, député libéral.

Chargée d'étudier les problèmes de la télévision scolaire, cette nouvelle commission ignore alors délibérément les centres TV de Genève et Neuchâtel. Le « rapport Cavadini » est déposé en 1972. Grâce, semble-t-il, à ses perspectives réduites, il est accepté sans enthousiasme par les différentes parties. Mais sans que des engagements financiers précis soient définis de part et d'autre...

La commission a renoncé à considérer la télévision comme partie intégrante des programmes, comme un moyen d'enseignement. Elle s'est bornée aux options très générales (DP 234).

- former les élèves à l'éducation visuelle : TV-scopies.
- introduire l'actualité dans le domaine scolaire : actualités hebdomadaires.
- proposer des moyens complémentaires d'illustration pédagogique à caractère pluridisciplinaire : illustration des programmes primaires de 1 à 4.

En 1976, une commission romande de radiotélévision scolaire est mise en place ainsi qu'une commission de production; enfin deux délégués pédagogiques ont été désignés, ils sont actuellement en cours de formation. Les premières réalisations devraient être diffusées sur antenne en 1977...

Aujourd'hui, ayant opté pour une carrière politique, M. J. Cavadini a renoncé à ses fonctions de secrétaire romand. Et le rapport de « sa » commission, dont les avantages avaient provoqué un faible consensus en 1972, est aujourd'hui dépassé. Du fait du progrès technologique d'une part, du fait de l'évolution même de la conception de la télévision en milieu scolaire d'autre part. Une fois encore, quelques bouteilles vides vont être jetées à la mer...

Des perspectives nouvelles

Un séminaire récent du Greti, qui réunissait des enseignants de toute la Suisse romande, a étudié le problème-clé des équipements des écoles. Voyons les choses concrètement !

Pour être véritablement efficace et nécessaire, le document filmé doit être contrôlé par le maître, intégré dans le cours à la carte. A cet égard, l'appareil à videocassettes est idéal. Disposé sur un chariot mobile, l'ensemble magnétoscope-moniteur TV peut être déplacé d'une classe à l'autre. Le maître décide lui-même du passage du document, il l'interrompt à son gré. Pas de salle spéciale, pas d'obscurcissement, pas de bruit d'appareil. Les élèves prennent des notes, consultent des imprimés.

Le cercle vicieux — pas de programme, donc pas d'appareil et vice versa — est enfin rompu. Les videocassettes sont sur le marché à un prix accessible, et les bonnes émissions TV ne manquent pas. Déjà nombre d'écoles et d'associations enregistrent des productions de la SSR — ce qui est illégal mais toléré — et des télévisions étrangères. Car il y a abondance de réalisations parfaitement intégrables à l'enseignement de n'importe quel niveau. Voir, par exemple, certains volets de « Temps présent », d'« Affaires publiques », d'« A bon entendre salut ». Ainsi le film de Peter Ammann sur Uri, dans la série « Vingt-deux fois la Suisse », peut-il être un extraordinaire documentaire de géographie. A condition bien sûr que l'enseignant sache utiliser la vidéo et la complète par des explications et des imprimés !

Plutôt que d'aborder globalement l'étude des moyens de communication de masse, pourquoi ne pas utiliser des émissions TV, des coupures de presse comme moyens pédagogiques ? Des émissions destinées à tous les publics, et qui, selon les sujets, constituent des documents uniques. Par définition, le langage du film devrait être compris par tous. C'est son intégration systématique dans l'enseignement qui constitue la meilleure éducation à la télévision.

L'utilisation pédagogique de la TV quotidienne en milieu scolaire ne condamne pas la télévision éducative. Bien au contraire, car celle-ci a évolué dans le choix de ses réalisations, dans leur conception qui se rapproche de plus en plus de celle de

L'avance du Tessin

Les télévisions des pays développés comportent généralement des programmes scolaires ou ont une chaîne uniquement consacrée à l'éducation. En Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale, il est même possible d'obtenir un diplôme en suivant un enseignement « multimedia » qui comprend notamment des cours télévisés.

En Suisse chaque région linguistique a la responsabilité de ses programmes scolaires et éducatifs. Inexistants en Suisse romande, ils se poursuivent régulièrement sur les antennes des deux autres chaînes nationales.

C'est le Tessin, unique partenaire de la Télévision suisse italienne (TVSI) qui fait les expériences les plus intéressantes. Des émissions, par exemple la « Géographie du Tessin », ont été pendant plusieurs années intégrées à l'enseignement régulier, pratiquement obligatoires dans les écoles primaires. Conçues dans une perspective multimedia, elles sont accompagnées de divers documents écrits. Des séries plus générales sont diffusées pour les élèves du secondaire inférieur et du secondaire supérieur.

la grande télévision. Les productions ne concernent plus le seul public scolaire, elles ne sont plus centrées sur la seule culture du passé ou des beaux-arts. A ce sujet, les nouvelles options françaises sont caractéristiques :

- réalisations en studio : émissions en direct d'information sur l'enseignement et l'éducation, questions d'intérêt national;
- réalisations en studio : émissions en direct où des lycéens, des jeunes participent à un débat, une rencontre avec des personnalités, par exemple de la presse;

● SUITE ET FIN AU VERSO

D'autres productions, dans le domaine des langues et de l'information des maîtres, visent un public beaucoup plus large.

Comme la TVSI, la Télévision suisse alémanique (TVSA) produit, coproduit ou achète des émissions. Seule originalité : les cours de formation du « Telekolleg » qui sont empruntés aux chaînes allemandes. Mais l'utilisation de toutes ces émissions diffusées sur antenne reste très faible. A cause de la diversité des cantons et des systèmes scolaires, à cause du sous-équipement des écoles en récepteurs TV, surtout en récepteurs couleur, à cause enfin du caractère traditionnel de la plupart des émissions.

En Suisse comme à l'étranger, en dépit des prophéties audio-visuelles, l'audience des émissions scolaires et éducatives reste faible, leur impact insignifiant. Celles-ci ne correspondent, du fait de leur diffusion sur antenne, ni avec les programmes ni avec les horaires scolaires. En fait, il faut admettre que l'information de masse est pratiquement incompatible avec l'éducation qui implique le groupe, l'imprimé, et surtout le « media » le plus précieux, le maître !

Emissions de télévision scolaires et éducatives: des bouteilles vides à la mer de l'information (suite et fin)

— productions de films : reportages, documentaires sur des problèmes contemporains et des sujets divers des programmes d'enseignement; Diffusées l'après-midi sur antenne, les émissions peuvent être enregistrées dans les écoles et centres régionaux; elles sont également distribuées en films et en cassettes par l'office compétent. En fait, il n'y a plus de « télévision scolaire ». On parle maintenant de télévision en milieu scolaire et de programmes éducatifs. Par leur forme et leur contenu, ceux-ci peuvent intéresser tous les publics.

Pourquoi attendre ?

En résumé, pourquoi attendre le temps des émissions scolaires ? Les programmes du Département de l'information de la TV comportent maints documents exemplaires, directement intégrables à l'enseignement.

Compte tenu de cette situation, plusieurs cantons ont pris des initiatives en matière d'équipement et de production TV. Dans tous les pays on observe du reste les mêmes tendances : des centres régionaux, des groupes indépendants se créent, qui enregistrent et réalisent des films, qui les distribuent sur divers supports aussi bien dans les écoles que dans des associations publiques et privées.

Pour sa part, le canton de Genève a consenti des investissements importants pour doter, d'une part les établissements secondaires d'une infrastructure audiovisuelle, d'autre part le Cycle d'orientation d'un Centre de production. Depuis 1971, avec des moyens limités et dans la solitude, TVCO produit et coproduit des séries de films correspondant au programme de l'enseignement des élèves de douze à seize ans. Mais celles-ci répondent aussi aux besoins des autres écoles et des diverses collectivités. C'est ainsi que les séries sur l'Antiquité,

l'Histoire contemporaine, les Sciences naturelles, l'Education civique sont utilisées dans d'autres cantons.

Le canton de Neuchâtel a également consenti des investissements importants dans les domaines de la télévision en circuit fermé. Plusieurs établissements ont été pourvus d'un matériel de production léger, utilisé par des maîtres et des élèves, et des appareils nécessaires à l'enregistrement, à la rediffusion des émissions nationales et étrangères. D'autres initiatives plus ou moins semblables se poursuivent dans les cantons de Genève, de Fribourg, de Vaud.

Mais l'audiovisuel coûte cher, et sa rentabilité est discutée. L'acquisition de matériel, sa maintenance et son renouvellement, la fabrication de programmes ne sont possibles que dans les cantons riches. En temps d'économie et de réaction, la collaboration entre les deux grandes institutions nationales d'éducation et de formation — la Télévision et les Départements d'instruction publique — devient nécessaire. Pour étudier les multiples implications de l'audiovisuel et surtout mettre un terme aux incroyables gaspillages que constitue la privatisation des émissions SSR, il serait temps d'instituer, comme en France, un Conseil de l'audiovisuel.

Le projet d'article constitutionnel sur la radio et la télévision, qui a été enterré cette année, ne faisait aucune mention de la télévision éducative. En revanche, le projet du PSS précise au sujet des services des programmes « fournissent une contribution à la vie politique, sociale, culturelle et religieuse de notre pays, et encouragent l'émission de programmes d'éducation ». Encore insuffisant ! Monopole à caractère de service public pour une population de moins de deux millions d'habitants, la TV se doit de rendre la politique et l'économie intelligibles à tous. Et d'offrir aux établissements

d'instruction publique des moyens d'enseignement modernes.

Les Eglises « officielles » disposent depuis plusieurs années d'un temps d'antenne significatif. C'est même une des singularités de la TVR : les émissions religieuses et artistiques sont plus nombreuses que celles consacrées à l'éducation. La responsabilité de cette situation n'incombe pas à la TVR. Elle est imputable aux difficultés de collaboration entre les Départements de l'instruction publique des cantons romands qui ont des ressources et surtout des politiques différentes.

Deux missions essentielles

Une télévision éducative a aujourd'hui deux missions essentielles : d'une part informer le public sur les questions relatives à l'enseignement et à l'école, d'autre part produire des films correspondant aux programmes scolaires et aux perspectives d'une information permanente. Suivant l'option d'une télévision intégrée, il est possible de réaliser des séries revêtant une certaine permanence, susceptibles d'être reçues à la fois dans les établissements d'enseignement et les milieux les plus divers. Par exemple sur les institutions politiques, sur l'économie, l'histoire de ces dernières décennies, les cantons suisses, etc. Les sujets d'intérêt national ne manquent pas...

Tous les enseignants, tous les animateurs ont rêvé d'avoir à leur disposition des videocassettes dans les bibliothèques scolaires et publiques. Déjà il n'y a plus guère de soirées d'information, de rencontres, de conférences sans la projection de films. Bientôt il sera vain d'enseigner les nouvelles générations sans recourir à des séries telles « La Chine de Mao », « Les Mayas », « America », « Méditerranée ». Sans des séries sur l'histoire et la géographie de la Suisse, sur les problèmes contemporains. Utilisées dans une stratégie « multimedia », elles constituent les moyens de rénovation de l'enseignement et d'accélération des connaissances dont l'entreprise scolaire et la société ont besoin.

Lait en poudre: l'élan bernois

Donc le groupe de travail tiers monde en restera à l'« acquis » du 24 juin dernier : l'affrontement judiciaire au sujet du titre de la brochure maintenant bien connue, « Nestlé tötet Babies », ne se poursuivra pas au-delà de la condamnation des treize co-inculpés à 300 francs d'amende pour diffamation et à l'avertissement du juge à Nestlé dans des termes suffisamment clairs pour qu'on les rappelle ici : « Nestlé doit repenser fondamentalement ses pratiques publicitaires si elle veut s'épargner à l'avenir le reproche d'un comportement contraire à l'éthique et à la morale ». Le constat résigné du Groupe de travail : « Ces derniers mois ont montré que Nestlé n'est pas décidé à prendre connaissance de la critique du tribunal, mais tient à maintenir ses méthodes dangereuses de vente et de publicité. Un second procès n'y changerait rien; il pourrait tout au plus s'agir d'une dispute purement formelle sur les nuances de la signification du mot « tuer ».

Il reste que le procès de Berne aura permis une popularisation efficace d'un double débat, portant sur les méthodes de contrôle des agissements d'une multinationale d'une part, sur les problèmes de l'alimentation artificielle des bébés d'autre part. Et sur ce dernier point les retombées directes ou indirectes de la campagne poursuivie par le groupe de travail paraissent considérables :

— aux Pays-Bas, c'est toute la politique d'aide au tiers monde par la livraison de lait en poudre qui est sur le point d'être officiellement révisée;

— en Algérie, la vente de lait en poudre pour bébés passera, dès 1977, sous le contrôle du gouvernement et la publicité pour ce genre de produits disparaîtra tandis que des campagnes seront lancées pour promouvoir l'alimentation des nouveau-nés par le lait maternel.

— en Malaisie, depuis maintenant trois mois, un effort d'information et de propagande est mené pour réhabiliter l'allaitement des nourrissons par leur mère;

— aux Etats-Unis, les méthodes de vente et de

publicité des producteurs de lait en poudre feront l'objet de débats contradictoires au début de l'année prochaine (sociétés visées : Abbott, Borden, Bristol-Myers et Wyeth) devant des commissions parlementaires.

Ce ne sont que quelques exemples parmi d'autres, et qui pourraient se multiplier si l'élan des groupes de travail nés un peu partout sur la lancée de celui de Berne ne faiblissait pas. En tout état de cause, en la matière, une coordination des efforts est en passe de s'organiser sur le plan international : des représentants de huit pays viennent de se réunir à Berne pour mettre au point une stratégie commune. La brèche est ouverte.

N. B. — D'ores et déjà, signalons que le groupe de travail tiers monde publie en allemand une « somme » sur le procès Nestlé et le problème de l'alimentation des nourrissons, les intérêts engagés dans l'exportation du lait en poudre, etc. (adresse utile : « Buch 2000 », Postfach 36, 8910 Affoltern am Albis).

A contre-courant

Au début du mois de décembre, devant un auditoire de spécialistes, à Bâle, un glaciologue de renom dénonçait le projet de barrage-pompage de Gletsch. A la clef de sa démonstration, les pertes considérables, dans de multiples domaines, entraînées par la réalisation de cet ouvrage de retenue élevant les 60 millions de mètres cubes à la cote de 1833 mètres. Au chapitre de ces sacrifices insupportables, on notera pour mémoire la disparition de la célèbre auge glacière supérieure du Rhône, que ses particularités et son histoire récente ont désignée comme un site de recherche exceptionnel pour les morphologues, les géobotanistes, les ingénieurs forestiers, les hydrologues et les climatologues, l'effacement, aussi, d'un paysage d'une importance nationale, et reconnu comme tel au long de l'inventaire établi à l'échelle

suisse, la mutation d'une région d'excursion, vouée dès lors au « tourisme de barrage ». Sans hésiter, à l'unanimité, les membres de la Société de géographie suivaient l'orateur et acceptaient la résolution demandant le renforcement de la protection de ce paysage menacé.

Il est vrai que les travaux prévus, et devisés un milliard, pourraient apporter du travail pendant dix ans dans une contrée où rien de cela, ou presque rien, n'existe, qu'ils fourniraient ensuite vingt-huit postes de travail dans une contrée manifestement sous-industrialisée. Pour cette raison, le Gouvernement valaisan participe au projet mis en avant par Alusuisse et Lonza, réfute les arguments cités plus haut, et en vient même à contester tout droit d'intervention à des organisations telles que la Ligue suisse pour la protection de la nature, et ceci au nom du fédéralisme (les adversaires de l'aménagement du territoire et Me Regamey en tête, ne disaient d'ailleurs rien d'autre lorsqu'ils soutenaient que si les Valaisans ne voulaient pas protéger leur territoire, c'était leur affaire !).

Mais qui fera la balance entre les intérêts en jeu ? Est-ce là vraiment une chasse gardée des autorités valaisannes ? On peut en douter. Outre le fait que la conservation de ces richesses intéresse la communauté helvétique dans son ensemble, il faut admettre que l'une des conditions indispensables à la mise sur pied de cette entreprise est entre les mains des citoyens suisses, soit la mise en service du tunnel de la Furka... car la ligne actuelle disparaîtra sous les eaux du barrage.

Une question encore : comment se fait-il que cette vallée supérieure du Rhône ne soit pas protégée par l'Arrêté fédéral urgent sur l'aménagement ?

CADEAU

Un dernier cadeau de fin d'année rapidement négocié ? Voici notre formule d'abonnement-cadeau : 75 francs pour régler votre dû et offrir DP pour un an à un ami de votre choix !

N.B. — PROCHAINE PARUTION DE DP : 13 JANVIER

POINT DE VUE

La courbe

J'ai glané, ça et là, des chiffres.

Puis j'ai tracé une courbe.

Et maintenant cette courbe m'obsède au point que j'y pense trente fois par jour.

Elle me fait peur.

Pourtant, ce n'est qu'une simple courbe sur du papier millimétré. Elle est bien connue. Ou plutôt : *une partie* de la courbe est bien connue. Je me suis contenté de la compléter et de la modifier un petit peu. Au lieu d'utiliser, en abscisse, le siècle comme unité de temps — ce qui se fait habituellement — j'ai pris pour base une durée un brin plus longue, imposée par la nature même du phénomène à observer et plus propre à le faire comprendre. J'ai donc pris pour unité 100 000 ans.

Et j'ai dessiné la courbe de croissance de l'espèce *Homo* depuis — ce qui semble être — ses débuts, c'est-à-dire 5 millions d'années. Le résultat est hallucinant.

Quitte à passer pour le benêt du village, j'avoue : j'en suis resté pétrifié.

Je n'imaginai pas ; je n'avais jamais pensé que cette courbe avait une allure pareille. Simple-ment, je n'avais jamais réfléchi au sens de cette expression pourtant si courante : « l'explosion démographique ». Je voyais ça comme une formule commode, sans contenu bien précis. Une expression, comme ça, qu'on emploie...

Maintenant, je vois, je vois un petit peu mieux. Bon. Peut-être suis-je en train de me faire tout un cinéma. Possible. Mais j'ai la trouille.

Ce que je vois, c'est exactement ceci : l'espèce humaine en train d'*exploser*. Je veux dire que la courbe obtenue est semblable à celle qui décrirait un processus quelconque de rupture, d'explosion : des tensions de très faible ampleur s'accroissent pendant un temps extrême-

ment long. Survient un seuil, un palier critique et les tensions se libèrent en un temps extrêmement court.

Juste quelques chiffres, pour illustrer : on peut montrer que pendant le 99,98 % de la durée de son évolution, l'espèce humaine a connu un taux de croissance inférieur — et probablement très inférieur — à 0,02 % par an, soit un temps de doublement supérieur à 3500 ans. (Divers auteurs avancent un temps de doublement de l'ordre de 35 000 ans pour la plus grande partie de cette période). Aujourd'hui, le taux moyen de croissance est proche de 2 % et le temps de doublement compris entre 35 ans (au pire) et 50 ans (au mieux). Après un imperceptible point d'inflexion, la courbe citée monte à la verticale... Très exactement : c'est une explosion.

Les biologistes, et pas seulement eux, sont horrifiés par *les conséquences* de la croissance de la population.

Mais que signifie l'explosion démographique *en elle-même* ?

Historiens, sociologues, etc. nous fournissent un catalogue de causes. Tout a probablement commencé avec l'arc — c'est-à-dire le moyen de tuer à (relativement) longue distance.

Et s'il y avait une cause plus profonde ?

Je n'en sais rien.

Si l'Evolution — dont nous connaissons mal les ressorts — voulait condamner l'espèce humaine sinon à la mort du moins à l'effondrement, elle déclencherait le processus le plus simple qu'elle connaisse : *une multiplication suicidaire*... Le coup des lemmings ou des criquets migrants, entre autres... Et le cancer.

Quand mes gosses me demanderont pourquoi il y a près de 200 000 personnes de plus par jour sur la Terre, qu'est-ce que je vais leur répondre ?

Qu'ils comprendront *plus tard* ?

Gil Stauffer

Le petit jeu de la question fondamentale

Le débat qui se poursuit actuellement autour du problème de l'énergie a une portée en fait très générale et pourrait être étendu à bien d'autres domaines. Et cela serait certainement utile.

Derrière les disputes d'experts, les uns pour, les autres contre telle ou telle méthode de production d'énergie, disputes qui rappellent la plupart du temps des combats de nègres dans un tunnel, se cachent des options fondamentales dont on ne parle presque jamais.

Dans un précédent article (DP 384), nous avons tenté de montrer que les méthodes de production d'énergie comme le nucléaire et le pétrole ont des implications sociales très réelles et pas forcément réjouissantes en plus des dangers objectifs qu'elles présentent comme explosions, irradiations, etc. De plus, la motivation des promoteurs de centrales gigantesques est avant tout la rentabilisation des sommes énormes engagées.

Dans ces conditions, on veut bien accepter des discussions d'experts sur la sécurité ou des études sur l'impact possible sur l'environnement. Cela retarde et chicane un peu, mais ne met pas réellement en cause la justification des projets. Par contre, on n'aime pas beaucoup la question fondamentale, à savoir s'il y a vraiment un besoin pour toute l'énergie qu'on veut produire. Et c'est cette question qu'on devrait considérer d'abord chaque fois qu'un problème se pose : est-ce qu'il est vraiment nécessaire que ce problème existe ? Dans un travail remarquable écrit (curieusement) en anglais et intitulé « The basis for a blueprint for progress in Switzerland », Sam Mauch et Joan Davis essayent de cerner les implications de cette approche. (Ce travail a été mené dans le cadre du projet NAWU (Neue Analysen Wachstum und Umwelt) de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich et peut être obtenu auprès de cette institution).

On peut trouver facilement des exemples où le

fait de n'avoir pas posé la question fondamentale : « Est-il vraiment nécessaire que ce problème existe ? », a mené dans des impasses ou dans des fuites en avant dont nous commençons seulement à apprécier les difficultés qu'elles nous réservent.

Premier exemple : *la pollution des eaux*. Ici, la question fondamentale devient : est-il vraiment nécessaire de salir toute cette eau ? Cette question n'a jamais été sérieusement posée. On a, au contraire, pris note du problème de l'eau sale et on a décidé de la nettoyer quelle qu'en soit la quantité. Le fait que cela est difficile n'a pas été perçu comme un inconvénient. Bien au contraire. Cela permettait une activité frénétique, en particulier dans le domaine du génie civil. Cela a permis, par ailleurs, d'ajouter le tuyau d'égout au fil électrique et l'amenée d'eau potable comme moyen de connecter et ficeler le citoyen au système central. La construction de stations d'épuration augmente le produit national brut (PNB) et comme les Etats-nations estiment qu'un fort PNB est un objet de fierté, on s'en voudrait de ne pas épurer le plus possible. On finira par en vouloir à ceux qui ne salissent pas assez d'eau car si leur exemple était suivi, la rentabilisation des stations serait compromise.

On peut ajouter que la méthode d'épuration généralement utilisée (prédécantation, traitement biologique aérobie, précipitation des phosphates et décantation finale) n'est pas nécessairement la meilleure. Elle a comme caractéristiques essentielles la centralisation, la maximisation des besoins de béton et de canalisations, la débauche d'énergie et la complexité. Cela vient certainement en partie du fait qu'elle est le résultat d'adjonctions successives sur un concept de base jamais remis en question. On peut concevoir d'autres systèmes plus simples, moins onéreux et plus efficaces.

Deuxième exemple : *l'incinération des ordures*. La question fondamentale est : est-il vraiment néces-

saire qu'il y ait toutes ces ordures ? En la posant, on s'attaque forcément aux emballages. C'est pas gentil ça ! Cela risque aussi de compromettre la rentabilisation des usines d'incinération, diminuer le PNB, etc., voir plus haut. Il semble néanmoins que la question se soit imposée à beaucoup de gens avec, comme conséquence, une diminution considérable des ordures à incinérer. Catastrophe ! Les usines d'incinération ne marchent plus à plein rendement. Elle se font de la concurrence. C'est à qui arrivera à ravir les ordures de l'autre pour les brûler dans sa station. On en est arrivé à ce sommet : les gérants d'usines d'incinération se révoltent contre le recyclage du vieux papier sous prétexte que cela les prive de matière première. Ils suggèrent qu'on exploite les forêts pour faire du papier neuf qu'on n'utilisera qu'une fois et qu'on leur fournira ensuite pour le brûler. Ils ne semblent même pas avoir réalisé que cette proposition revient à transformer le bois en papier avant de le brûler, alors que, s'il y a un besoin de chaleur, on peut tout aussi bien brûler le bois directement.

Troisième exemple : *la santé*. La question fondamentale devient : est-il vraiment nécessaire qu'il y ait tous ces malades ? Le problème est vaste et mériterait plusieurs pages, voire numéros de DP à lui tout seul. En gros, on peut dire que la résolution linéaire et en séquence des problèmes au fur et à mesure qu'ils se posent, méthode généralement prônée et admise dans notre société actuelle, nous a conduits à l'aberration la plus complète. Alors que l'état de santé, tant physique que morale (les deux sont étroitement liés) des hommes dépend au premier chef de leur environnement naturel et social, tout l'effort consacré à la santé a porté sur la cure des seuls symptômes. Mais alors là, on a mis le paquet. Suffit de regarder le CHUV, les salles de mitraillages radiographiques des hôpitaux, le gaspillage sous prétexte d'hygiène, etc. avec, comme résultat, les coûts aberrants de ce qu'on convient d'appeler des assurances. D'ailleurs, de l'aveu même des directeurs

d'hôpitaux, ces établissements doivent d'abord être rentables. La santé c'est, au fond, secondaire. On n'en sortira donc jamais de cette rentabilisation « über alles » ? Et, comme le font remarquer Davis et Mauch, tous ces services de santé, qui ont été essentiellement créés pour compenser des effets socio-économiques néfastes (dont on aurait pu peut-être chercher à se passer) ajoutent des points au PNB par habitant et contribuent à la fierté des Etats-nations.

Le petit jeu de la question fondamentale peut s'appliquer à beaucoup d'autres problèmes actuels de notre société. C'est amusant. Au premier abord.

Pierre Lehmann

Genève : la justice sous pression

En cette fin d'année, les tribunaux doivent mettre à Genève les bouchées doubles : réouverture du dossier Jaccoud, affaires de drogue multiples, nouvelle instruction à Plan-les-Ouates, affaire Premax-Tarex, hold-up de Meyrin, jugement après la fusillade de Montbrillant qui fit deux morts dont un gendarme. Le verdict rendu dans cette dernière « affaire » (douze ans de réclusion pour le principal auteur) a soulevé l'indignation du corps de police, révolté par une telle « mansuétude ». On peut comprendre à la limite une telle réaction, bien que l'on sache qu'autant d'années de prison marquent de façon indélébile une existence. Mais comment admettre que le chef du Département de justice et police (M. Fontanet) se déclare « choqué par un tel jugement » qui témoignerait d'une « indulgence excessive » (lettre au commandant de la gendarmerie genevoise) ? L'homme politique qu'est M. Fontanet ne saurait trouver ici de raisons valables d'intervenir dans le ménage de la justice sans semer le doute sur l'indépendance de cette dernière.

Dans les kiosques, les puissants et les absents

Saisissants contrastes dans l'actualité des « kiosques », alémaniques et helvétiques par voie de conséquence, actualité dont nous tentons de saisir, ici même, les grandes lignes, semaine après semaine. A peine avait-on assimilé les dimensions impressionnantes du nouvel empire en voie de constitution dans la Suisse du nord-ouest autour de la « Basler Zeitung », à peine avait-on envisagé les conséquences probables de l'apparition sur le marché publicitaire d'une édition régionale (Zürich) de « Blick », voilà que se précisent les moyens mis en œuvre par la Migros pour lancer la nouvelle formule quotidienne de « Die Tat ».

Autour de Roger Schawinski (ex-« Kassensturz »), rédacteur en chef, s'articule déjà une rédaction formée à tous les goûts de la presse suisse alémanique : s'y côtoient en effet des journalistes issus de multiples horizons, d'« Annabelle » à la « Weltwoche » en passant par la « National Zeitung », « Blick » ou l'ancienne « Tat ». Et pour réussir « la tentative la plus marquante dans le domaine de la presse quotidienne depuis dix ans », la Migros a en fait si peu lésiné sur les moyens que les salaires des collaborateurs d'autres journaux ont dû, à ce que l'on dit, être augmentés pour assourdir les sirènes dorées des héritiers de Duttweiler.

Le contraste, c'est que face à ces démonstrations d'opulence, la presse de gauche, socialiste, incarnée dans la chaîne « AZ », reste pratiquement figée dans des structures de survie (ici reprise de pages de la bernoise « Tagwacht », là emprunts au « Badener Tagblatt », et ainsi de suite).

Ainsi donc, face à la reprise en main de la « NZ » et à sa nouvelle affirmation sous des couleurs pour le moins « centristes », face aux investissements de Migros dans un nouveau produit imprimé, face à la stratégie tous azimuts de Ringier, la gauche ne peut-elle, au mieux, que camper sur ses positions...

C'est un fossé qui se creuse, mois après mois, sans

autre contrepartie que la multiplication des déclarations sur la diversité de la presse dans notre pays, et sur son aptitude traditionnelle à refléter la pluralité des opinions !

A NOS ABONNÉS

PS. — Si la concentration des moyens devient flagrante en Suisse alémanique, elle n'est pas moins évidente en Suisse romande, comme l'on sait. Face aux déploiements de force des « grands » titres au moment des réabonnements de fin d'année, les abonnés de DP ont cependant la possibilité de sauvegarder une parcelle de cette fameuse « diversité » en renouvelant leur appui à cet hebdomadaire. C'est leur fidélité, et elle seule — puisque sont exclues toutes « aides extérieures », publicité ou subventions quelles qu'elles soient — qui est la condition « sine qua non » de la poursuite d'une tentative de presse de gauche qui paraît indispensable. Et l'équipe de DP trouvera dans ces témoignages de confiance les ressources nécessaires pour doubler les caps qui s'imposent et élargir l'audience de « Domaine Public ». Cela devait être dit ici à nouveau pour que la rédaction et l'administration du journal puissent vous transmettre, l'esprit plus libre, leurs vœux les plus chaleureux pour 1977.

L'ombre de M. Freymond

Le moins que l'on puisse dire est que M. Jacques Freymond, directeur de l'Institut des hautes études (HEI) à Genève, se montre prolix en déclarations sur l'administration du dit institut. Voilà une ébauche de transparence qui contraste agréablement avec des années de règne sans partage sur la base d'une information minimum ! A l'origine de ce branle-bas, une question d'Arthur Villard au Conseil fédéral, inspirée d'un article de DP (383) et mettant en cause des subventions du shah aux HEI. Pour le reste, il faut admettre que

les « précisions » données par M. Freymond (souvent en contradiction avec son propre fils, chargé paraît-il des négociations avec le shah : combien de « stagiaires » iraniens ? Trente ? Sept ? — la contrepartie en espèces : un million ? davantage ?) ne sont qu'un écran de fumée dissimulant maladroitement le fond du problème.

Il ne suffit pas de répéter comme un leitmotiv que cet apport de l'empereur sanglant de Téhéran est tout à fait « normal ». Encore faudrait-il donner des garanties que l'antenne de la police secrète iranienne ne sera pas reconstituée à Genève sous cette nouvelle couverture (avec la « Leserzeitung » (numéro 45) nous demandons que la Confédération soit renseignée de la façon la plus approfondie sur la « qualité » réelle de ces hôtes douteux). Encore faudrait-il justifier jusque dans les détails le montant des fonds perçus (pourquoi davantage que des bourses d'étudiants ? Est-ce l'usage général ?). Encore faudrait-il éclairer la nature exacte des liens entre l'Iran et les HEI au moment où ce régime totalitaire est mis en accusation par des organismes internationaux parmi les plus dignes de foi (voyages multiples des responsables des HEI à Téhéran, articles dans la presse iranienne, etc., le tout pouvant culminer en une véritable caution « scientifique »).

Et en définitive, le plus inquiétant, dans cette polémique, est la révélation du poids croissant de M. Jacques Freymond sur l'Institut d'études du développement (IED) : « J'avais été informé par le directeur de l'IED que M. Ziegler n'y donnait pas régulièrement son enseignement ; j'ai donc jugé que je ne pouvais pas mentionner à nos étudiants un enseignement qui n'était pas conduit avec régularité », devait déclarer le directeur des HEI à « La Suisse » pour justifier sa décision de rayer Jean Ziegler de la liste des cours de l'IED. Voilà un « tuteur », même accrédité par l'Université, dont l'ombre (relations privilégiées avec l'Iran, avec l'École de Chicago dont on sait les liens avec le régime chilien actuel), si elle continue à s'étendre sur l'IED, ne peut qu'en compromettre la crédibilité.